



**CFDT SF3C - Antenne Essonne**

12 Place des terrasses de l'Agora

91000 EVRY

Tél. 01 60 87 05 30 Fax 01 60 78 76 03

Courriel : 91@cfdt3c.org

Internet : www.cfdtsf3c.org

# **Courrier / Enseigne: La CFDT vous dit tout!**

La loi du 20 août 2008 sur la représentativité des syndicats, a modifié de façon scélérate la loi Aubry 2 sur les 35 heures. Dorénavant, tout régime de travail supérieur à la semaine nécessite la signature d'un accord des syndicats et, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les syndicats représentants plus de 30% des voix au niveau de chaque Direction de La Poste. Un décret d'application est paru, le 04/11/08 au journal officiel permettant de déroger à la loi, pour toutes les entreprises et pour La Poste, au titre des missions de service public.

La mise en place sans accord des régimes de travail sur 4 semaines, comme auparavant, est possible.

Suite à notre bilatérale du 02/09/08, la Directrice Opérationnelle et Territoriale du Courrier de l'Essonne, maintient la démarche des réorganisations avec accord. Pensant ainsi mettre fin au projet Facteurs d'Avenir, certains syndicats dans le 94 revendiquent des régimes de travail à 35h sur 6 jours. La CFDT, agit pour l'obtention de repos de cycle, refusant sans ambiguïté les 6 jours sur 7 travaillés !

**Concernant les accords d'ATHIS et PARAY, La CFDT a interpellé à plusieurs reprises la DOTC de l'Essonne afin que les articles 4 et 6 soient corrigés, suivi d'un ultimatum le 03/11/08 avec copie aux directeurs de groupement. Aucun accord ne sera plus signé à la DOTC de l'Essonne par la CFDT.**

**C'est gagné. Les articles 4 et 6 sont retirés des accords d'Athis et Paray.**

***La CFDT a signé ces accords.***

## Qu'est ce qui change ?

- Aucun titulaire de tournées ne deviendra rouleur
- Les cycles se sont améliorés : deux jours de repos toutes les 6 Semaines.
- Il y a autonomie des équipes : les samedis de repos seront gérés par équipe et par période faible.

### *Bilan Promo !*

Au final, seize personnes seront promues.

Athis et Paray étant en sites déportés,  
La CFDT demande, un : II.3 comme gestionnaire de site

## Et quelle est l'alternative ?

En cas de non accord ou d'opposition majoritaire, nous ne cautionnerons pas le RTA que veut imposer LaPoste.

*Bref ; on en revient au tout début de la négociation, ce que la CFDT refuse catégoriquement ! Mais c'est à vous, postiers et postières de Athis-Mons et Paray, d'user de votre influence auprès de nos partenaires syndicaux pour que ce scénario catastrophe ne voie pas le jour !*

**NE LAISSEZ PAS LES AUTRES DECIDER DE VOTRE ORGANISATION FUTURE.**

**Avec la CFDT, SOYEZ**

**[RESPECTÉS]**

La CFDT, c'est faire.

**Cfdt**  
des choix. des actes